

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 février 2023

L'ivg dans la constitution, une victoire pour la société toute entière ! Vers un vote historique ?

La proposition de loi de la députée Mathilde Panot, visant à inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution a été adoptée le 1er février 2023 au Sénat.

C'est un jour historique non seulement pour les femmes mais pour la société toute entière !

Inscrire le droit à l'avortement dans la constitution est une nécessité. Car même si, en France, aucun parti politique ne dit aujourd'hui clairement être opposé à l'IVG, restreindre les conditions d'accès, diminuer les crédits, ou encore minimiser les menaces qui pèsent sur ce droit, sont déjà une réalité.

Cependant la rédaction adoptée par le Sénat doit être améliorée afin que notre Constitution garantisse réellement l'effectivité et l'égal accès au droit à l'IVG pour toutes et tous. Nous appelons à l'évolution du texte par la réintégration des termes de droit et de personne : "la loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'IVG à toute personne". En effet, les hommes trans à l'état civil ont la possibilité d'être enceint, mais n'ont toujours pas le droit d'avorter.

Aussi, alors que ce texte adopté par le parlement, soutenu par plus de 80% de la population française, doit revenir à l'Assemblée nationale, qu'Emmanuel Macron et certains membres du Gouvernement ont apporté publiquement leur soutien à cette proposition de loi, nous appelons d'une part les députés et députées, à enrichir ce texte, d'autre part à la responsabilité du Gouvernement, en inscrivant l'examen de cette proposition de loi, à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale lors de la semaine d'initiative parlementaire de la majorité début mars 2023, et montrer ainsi son attachement au droit des femmes à disposer de leurs corps.

Nous, militant·e·s du Planning familial serons toujours mobilisé·e·s aux côtés de celles et ceux, élu.e.s, associations, professionnels·les de santé, pour conforter ce droit, enrichir ses modalités d'accès et de prise en charge et faire que ce droit devienne fondamental pour toutes les femmes et minorisé·e·s de genre à disposer de leur corps.

Contact presse

Sarah Durocher 07 49 01 84 14 / sarah.durocher@planning-familial.org